

Le programme I&P Accélération FARM, soutenu par Proparco, s'adresse aux petites entreprises et start-ups du secteur agricole en Afrique Subsaharienne. Le programme permettra d'accompagner une trentaine d'entreprises, leur donnant accès au financement et à un accompagnement stratégique.

○ Calendrier	2024-2027
○ Géographie	Afrique de l'Ouest, Centrale, de l'Est
○ Secteur	Agricole, Agro-alimentaire
○ Portfolio (cible)	28 entreprises
○ Sponsor	Proparco (filiale du groupe AFD)



Vue d'ensemble du programme

Déployé sur une période de **3 ans**, le programme I&P Accélération FARM vise à financer et accompagner **une trentaine de start-ups et petites et moyennes entreprises** intervenant dans la chaîne de valeur agricole pour répondre à la crise alimentaire. Le programme couvre 6 pays cibles (Cameroun Côte d'Ivoire, Guinée, Kenya, Ouganda, Sénégal).

I&P Accélération FARM s'articule **autour de deux composantes complémentaires**, permettant d'accélérer le développement des entreprises du secteur agricole :



Financement d'amorçage

Financement d'amorçage avec un montant compris entre **10 000 et 100 000€ (entre 6,5 millions et 65 millions FCFA)** sous forme d'avances remboursables, sans garantie et à taux zéro.



Assistance Technique

Accompagnement stratégique et renforcement de capacités à travers des formations, des missions d'expertise apportées par les équipes d'I&P et des ressources externes.

Focus: Le rôle des PME dans le défi du secteur agricole africain



- ▶ Alors que la population africaine va gagner 1 milliard d'habitants entre aujourd'hui et 2050, l'Afrique demeure le **continent le plus exposé à l'insécurité alimentaire**.
- ▶ Les PME agricoles jouent un **rôle vital dans les chaînes de valeur agricole** : elles traitent 60% de la production alimentaire du continent et créent 70% de l'emploi dans le secteur agricole et agro-alimentaire. Le potentiel d'impact est considérable.
- ▶ Le principal obstacle rencontré par ces entreprises est le **manque d'accès au financement** : elles font face à un sous-financement ou à un financement non adapté, ce qui les empêche de réaliser leur potentiel.
- ▶ En 22 ans, I&P a accompagné **44 PME agro-alimentaires** à travers le continent et a investi **21,4 millions d'euros** dans le secteur, grâce à des mécanismes financiers et des solutions d'accompagnement adaptées aux besoins des entrepreneurs.

Le consortium de mise en œuvre du programme

I&P Accélération FARM est coordonné par **Investisseurs & Partenaires (I&P)**, un groupe d'investissement d'impact entièrement dédié à l'Afrique Subsaharienne dont la particularité est de cibler le « maillon manquant » du tissu économique africain, les petites et moyennes entreprises et les start-ups ayant des besoins de financement inférieurs à 5 millions d'euros. Depuis sa création en 2002, I&P a accompagné plus de 350 entreprises en Afrique subsaharienne. L'équipe est composée de plus de 200 personnes, basées en France et dans 10 bureaux africains. En savoir plus: www.ietp.com

Le programme est financé à hauteur de 4 millions d'euros par **Proparco**, filiale du Groupe Agence Française de Développement dédié au secteur privé.

I&P Accélération FARM est déployé localement par le **réseau d'équipes d'investissement partenaires d'I&P** qui financent et accompagnent des petites et moyennes entreprises à fort potentiel de croissance dont les besoins de financement se situent entre 6,5 millions FCFA (10 000€) et 65 millions FCFA (100 000€). Cinq équipes partenaires, regroupées en consortium, déroulent le programme en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est : **Comoé Capital** en Côte d'Ivoire, **Fako Capital** au Cameroun, **Inua Capital** en Ouganda, **Teranga Capital** au Sénégal et **Gola Capital** en Guinée.



Les critères d'éligibilité

I&P Accélération FARM repose sur 5 critères d'éligibilité :

- ☑ L'entreprise doit être enregistrée dans l'un des 6 pays d'intervention (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Kenya, Ouganda, Sénégal).
- ☑ L'entreprise doit être dirigée par des hommes et des femmes se consacrant à plein temps à leur activité et souhaitant collaborer avec un groupe d'investisseurs.
- ☑ L'entreprise doit intervenir dans les secteurs de transformation des produits agricoles, l'agriculture primaire, l'élevage, la pisciculture et/ou services liés au secteur agricole (distribution d'intrants, formation, logistique, distribution, vente d'équipements, accès au marché, agritech, etc.).
- ☑ L'entreprise doit être engagée pour maximiser ses impacts positifs (sociaux et/ou environnementaux), à travers ses activités et/ou l'amélioration de ses pratiques.
- ☑ Une attention particulière est portée aux projets développés dans les zones rurales.



Nous contacter

✉ Caty DIOKHANÉ • Responsable de programme • c.diokhane@ietp.com

✉ Morgane AWU • Chargée de Communication Senior • m.awu@ietp.com

www.ietp.com

[in](#) Investisseurs & Partenaires – I&P

[f](#) @ietp.afrique

[@investisseurs_et_partenaires](#)